

MOTION

SOUTIEN AU COMITE DE DÉFENSE PENNES-MIRABEAU

En 2011, dans sa volonté d'imposer le passage de la ligne Lavéra - Réaltor de tension de 225 000 volts qui traverse notre commune, pour la porter en 400 000 volts, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) avait attaqué les riverains au travers d'une convention d'astreinte à hauteur de 5000€ par jour si ces derniers ne laissaient pas RTE intervenir sur leur parcelle pour abattre la végétation.

Dans cette situation, les habitants des Barnouins et du Jas de Rhodes s'étaient constitués en collectif avec le CDS environnement (loi 1901). Suite à leur refus, RTE les avait assignés en Justice.

Après de nombreuses années de lutte et de combat, et grâce à la très forte mobilisation des habitants, la justice a tranché en leur faveur, désavouant les tentatives de RTE.

Ces dernières semaines, RTE aurait fait savoir à la mairie des Pennes-Mirabeau, que les démarches pour passer cette même ligne THT à 400 000 volts allaient être relancées. Dans ces conditions, la municipalité a rencontré ce lundi 18 septembre, le CDS et une partie des riverains concernés.

Conformément aux engagements tenus à cette occasion, nous, membres du conseil municipal des Pennes-Mirabeau :

- Soutenons les démarches en cours et futures du CDS Environnement dans ce combat ;
- Soutenons la demande d'ouverture de dossier d'étude pour un enfouissement ou un déplacement de la ligne THT pour rendre possible son passage à 400 000 volts souhaité par RTE.

Le Conseil municipal après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE cette motion de soutien en faveur du CDS Environnement des Pennes-Mirabeau.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL